

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>20<sup>eme</sup></b>
Nom de site	Square d'Amiens	Numéro	T15832
Adresse du site	<b>4, square d'Amiens</b>	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 700 MHz dans la 4G sur 2 nouvelles antennes</b>		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Free présent (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2021</b>
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>05/11/2022</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>05/01/2023</b>

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Bouygues Télécom projette la modification d'une antenne relais sur un site existant avec l'ajout de la fréquence 700 MHz, pour contribuer à la couverture de votre quartier en 2G, 3G, 4G et 5G		
Détail du projet	Remplacement des 2 antennes existantes qui émettent sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (faisceau fixe) pour la 2G/3G/4G/5G par 2 nouvelles antennes émettant sur ces mêmes fréquences plus l'ajout du 700MHz pour la 4G, orientées vers les azimuts 0° et 120°, les antennes 5G 3500MHz aux mêmes azimuts restent inchangées		
Distance des ouvrants	Fenêtres 3 à 8m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 120°
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G : 0° &lt; 4V/m ; 120° &lt; 3V/m</b> <b>5G : 0° &lt; 5V/m ; 120° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur des antennes	24.56m (0°) 26.56m (120°) pour les faisceaux fixes <b>25.155m (0°) 27.155m (120°) pour les faisceaux orientables</b>		

**Incidence visuelle**

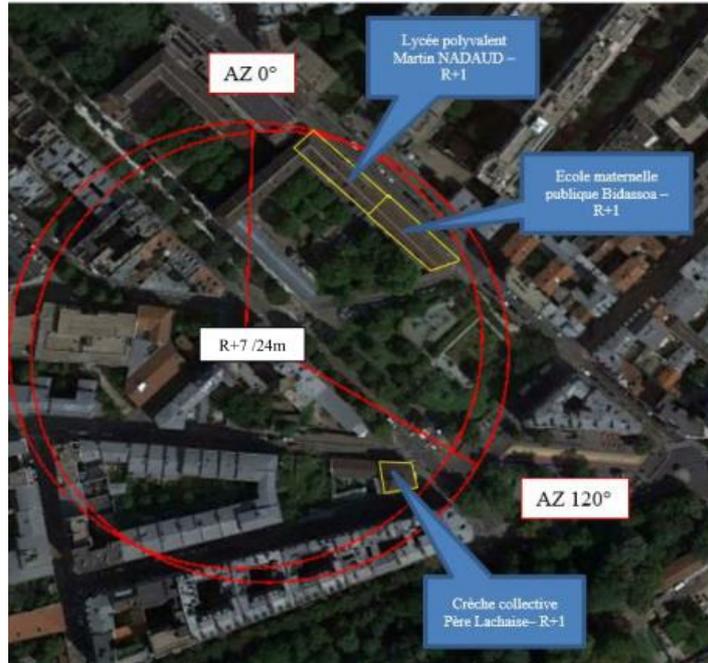
Description des antennes et intégration paysagère	Aspect visuel inchangé
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

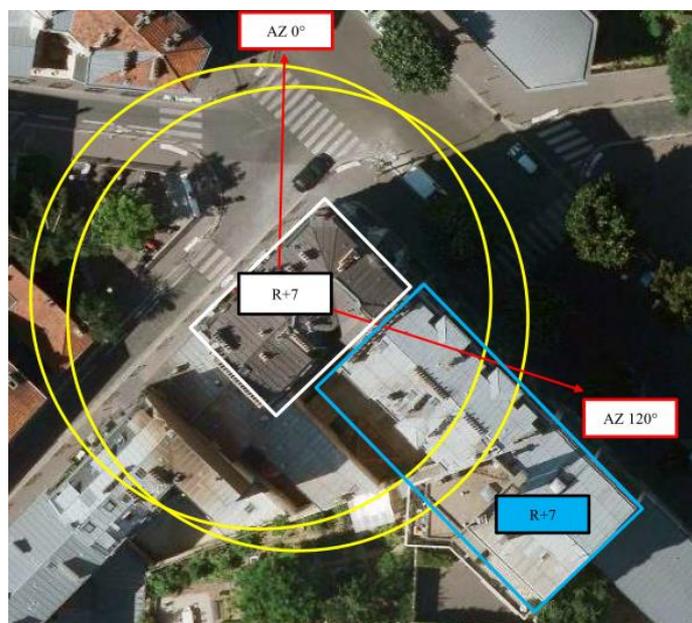
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche Collective Père Lachaise	3, Place Martin Nadaud 75020 Paris	R+1	Non	78m	< 1V/m
Lycée Polyvalent Martin Nadaud	23 Rue de la Bidossoa, 75020 PARIS	R+1	Oui	85m	< 3V/m
Ecole Maternelle Publique Bidassoa	21 Rue de la Bidassoa, 75020 PARIS	R+1	Non	70m	< 1V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (faisceau fixe)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

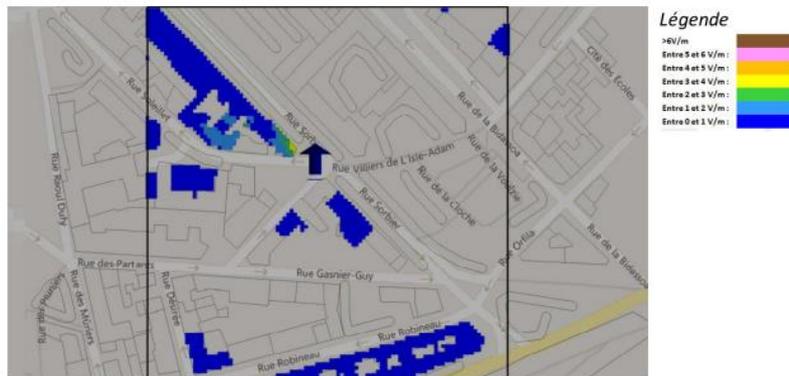
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42 RUE SORBIER 75020 PARIS-20E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G 3500MHz (faisceau orientable)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42 RUE SORBIER 75020 PARIS-20E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

a. Azimut 0°:

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle.



**PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE**

## Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :



Azimut 120 ° :

